

Les gestes automatiques — trois actes, et comment chacun se défait

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Paramétrage arrêté par la directrice de greffe, journal des écarterments et des retraits · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Trois gestes, pas un de plus, et les trois se défont. Aucun des trois ne touche à l'authentification d'un acte ni au fond d'une affaire.**

Les trois gestes

Geste	Déclencheur	Ce qui part	Comment il se défait
Accusé de dépôt qualifié	Dépôt d'une pièce ou d'un acte	Accusé dans la minute : numéro de RG, ce qui manque au regard de la notice, prochaine échéance du dossier	Si la pièce arrive le lendemain, l'accusé se met à jour et la relance ne part pas

Geste	Déclencheur	Ce qui part	Comment il se défait
Signalement d'échéance ou de divergence	Déclenchement d'une règle en service	Le signalement part au greffier, avec l'acte qui fonde l'échéance et sa date de notification	Le greffier l'écarte d'un mot, avec le motif et la date — ce qui corrige la nomenclature au trimestre suivant
Traçage et relance des accusés de réception	Série de convocations déjà relues et signées, dans la limite du mandat écrit	Expédition, traçage des retours, relance des non-distribuées	Le mandat se retire d'un mot ; une série s'arrête tant qu'elle n'est pas partie

Le deuxième geste rend un service qu'on ne voit qu'au trimestre suivant : chaque écartement porte un motif et une date, **ce qui produit la liste des lectures fausses de votre nomenclature — donc les projets à corriger. C'est ainsi que les 41 écartements du premier trimestre sont tombés à 3 au deuxième, la jonction d'instances ayant été reclassée. Un dispositif qui n'enregistre pas ses faux positifs ne s'améliore jamais.**

Tout le reste attend une décision nommée

Acte	Qui le prend	Trace
Authentification et signature d'un acte	Le greffier	Journal des signatures : nom, date, heure
Mention portée au registre	Le greffier, après relecture du projet	Registre des mentions
Fixation ou changement d'une date d'audience	La juridiction	Rôle d'audience, acte d'audiencement
Renvoi, radiation, jonction	Le magistrat, en séance	Décision, puis mention au registre

Acte	Qui le prend	Trace
Qualification d'une échéance à deux lectures	Le greffier	Journal de l'échéancier : hypothèse retenue, agent, date
Toute réponse sur le fond d'une affaire	Le magistrat ; pour le conseil, un avocat	Journal des orientations

L'indicateur individuel — ce qui est produit sur demande, et la réserve qui l'accompagne

Question	Réponse
L'agent sait-il calculer le nombre d'actes préparés par greffier ?	Oui, et il le produira si le greffe le demande.
Est-ce interdit ?	Non. Le pouvoir de contrôle de l'employeur est reconnu ; la CNIL en encadre les conditions, pas le principe.
À quelles conditions	Trois, cumulatives : proportionnalité de l'indicateur au but poursuivi ; information préalable des agents ; consultation de l'instance représentative compétente avant mise en œuvre.
La réserve, et elle n'est pas juridique	Elle est mécanique : un compteur par greffier devient un objectif ; l'objectif déforme le tri ; les dossiers longs — une procédure complexe, une partie non représentée qu'il faut accompagner — se font repousser au profit des actes de série. La juridiction perdrait l'instrument en même temps que la mesure.
Ce qui est proposé à la place, et déjà prêt	La mesure par FILE : délai de mise en état, reste-à-traiter par chambre, taux de renvoi, âge du stock. Elle dit où ça coince sans dire qui.
L'exception, qui n'en est pas une	Qui authentifie un acte est nommé et daté. Une signature n'est pas un compteur — c'est ce qui donne sa force à l'acte.

La règle de réversibilité, écrite une fois pour toutes : chaque geste automatique s'arrête d'un mot, à la seconde, et ce que le geste avait produit reste consultable avec la date et le motif de son retrait. Rien ne se bloque définitivement, rien ne disparaît. Et le mandat se déplace dans les deux sens : un périmètre élargi se resserre aussi vite qu'il s'est ouvert.

Gestes automatiques activés — accusé ☐ signalement ☐ traçage des accusés de réception ☐ — arrêtés par : _____ le : _____

Mesure par file présentée à l'instance représentative compétente le : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.